

Prix de composition Lonfat - Stalder

L'association «Orgues et cimes» organise un concours de composition dans le cadre de son académie d'été de la vallée du Trient du 3 au 10 août 2014.

Les compositeurs sont invités à présenter une œuvre pour orgue inédite qui n'a jamais été jouée en public (en une ou plusieurs pièces), d'une durée de 3 à 12 minutes, qui doit être d'une exécution aisée et convenir à des instruments tels que celui de l'église de Finhaut. Ils s'engagent à autoriser l'interprétation de leur œuvre et, si elle obtient le prix, sa publication.

Voici à titre d'exemple, la composition de l'orgue Kuhn de Finhaut : 2 claviers, pédalier, 15 jeux, 2 tirasses et accouplement, traction et tirage des jeux mécaniques.

I. Grand-Orgue (C-g''')

Montre	8'
Cor de chamois	8'
Prestant	4'
Flûte à cheminée	4'
Doublette	2'
Mixture 4 rangs	1'1/3

Pédale (C-f')

Soubasse	16'
Flûte à fuseau	8'
Octave	4'

II. Positif

Bourdon	8'
Suavial	4'
Sesquialtera	2'2/3
Flageolet	2'
Cymbale 3 rangs	1/2'

Les dossiers de candidatures seront constitués du bulletin d'inscription, de la partition en deux exemplaires et d'un enregistrement de l'œuvre sur CD (**critères à respecter impérativement en bas de page***).

Par souci de confidentialité, pendant le déroulement du concours, les œuvres ne devront pas être identifiées par le nom du candidat, mais par un pseudonyme, choisi par lui-même et noté sur sa fiche d'inscription. Cet anonymat ne sera levé qu'après le vote du jury.

Le jury, présidé par Tobias Willi, professeur d'orgue et d'improvisation à la Haute Ecole de Zurich et organiste titulaire de l'église protestante de Pfäffikon ZH (Suisse), comprendra les deux professeurs du stage, Betty Maisonnat (Lyon) et Yves-G. Préfontaine (Montréal), ainsi que Edmond Voeffray, organiste titulaire de la cathédrale de Sion. Il délibérera le 7 août 2014 à l'issue de l'audition des compositions qui sera ouverte au public. Ses décisions seront sans appel.

Le lauréat sera informé immédiatement des résultats et sera convié ultérieurement à recevoir son prix, si possible lors de l'académie 2015. A cette occasion, le compositeur pourra interpréter lui-même son œuvre sur l'orgue de Finhaut ou la faire jouer par un organiste compétent dont le choix sera arrêté en concertation avec l'association «Orgues et cimes».

**Le concours sera doté d'un prix unique de CHF 2000
L'œuvre primée sera éditée.**

Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2014

* Les partitions devront être imprimées sur du papier de format A4 ou, à défaut, US Letter. Elles devront impérativement être présentées à l'italienne (mode paysage) pour permettre une présentation sur écran lors de la réunion du jury. Le CD sera un CD standard de 12 cm de diamètre (mini disques exclus), lisible par un lecteur de salon ordinaire (CD Audio, CD-R ou CD-RW). Enregistré dans un format non compressé (Eviter mp3, m4a, wma etc.), il ne devra comporter que l'œuvre présentée au concours.